CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SUPERVISION (COS-LEPI)

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre des opérations d'actualisation du fichier électoral national, le Conseil d'Orientation et de Supervision (COS), ayant son siège à Agblangandan (Commune de SEME-PODJI), Villas CEN-SAD sises à l'ex-Champ de Tir, lance un appel à candidature pour le recrutement des agents d'enregistrement complémentaire. Les postes ouverts se répartissent comme suit :

- 3200 opérateurs de kits;
- 3200 agents polyvalents;
- 3200 présidents de centre de collecte;
- 3200 préposés à l'identification dans les centres de collecte ;
- 96 techniciens serveurs dans les centres communaux de traitement;
- 96 techniciens micros dans les centres communaux de traitement.

I. Attributions des agents d'enregistrement complémentaire

Sous l'autorité de leur supérieur hiérarchique, les agents d'enregistrement complémentaire seront chargés, entre autres, de :

a) Pour le Président du centre de collecte :

- gérer et assurer la police du centre de collecte en veillant à l'application des procédures relatives à l'identification et à l'enregistrement complémentaire des citoyens.

b) Pour le Préposé à l'identification :

- veiller au remplissage de la fiche d'identification des pétitionnaires (citoyens candidats à l'enregistrement complémentaire).

c) Pour l'Opérateur de kit :

- corriger sur l'ordinateur du kit, si nécessaire, les données personnelles des pétitionnaires ;
- capturer leur photo et leurs empreintes digitales sur le kit biométrique.

d) Pour l'Agent polyvalent :

- porter assistance à tous les membres du Centre de Collecte en vue de la bonne exécution de leurs tâches ;
- assurer la maintenance du kit biométrique.

e) Pour le technicien serveur :

- assurer le bon fonctionnement du centre communal ;
- assurer la gestion de la base de données de la commune;
- assurer les sauvegardes périodiques des données du serveur communal ;

- Assurer le chargement et le déchargement des kits biométriques de la commune.

f) Pour le technicien micro

- assurer l'installation du réseau du centre communal ;
- assurer le bon fonctionnement du réseau informatique du centre communal ;
- assurer le bon fonctionnement du centre communal sous la responsabilité du technicien serveur ;
- assurer la restauration des données issues des kits biométriques au niveau du serveur communal sous la responsabilité du technicien serveur ;
- assurer le chargement et le déchargement des kits biométriques de la commune sous la responsabilité du technicien serveur.

II. Profil recherché

Les candidats aux différents postes d'agents d'enregistrement complémentaire doivent être âgés de 21 ans au moins et remplir les critères suivants :

a) Président du centre de collecte

- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou supérieur et justifier d'une expérience professionnelle en matière électorale ;
- être résident dans l'arrondissement choisi.

b) Préposé à l'identification

- être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent ou supérieur et justifier d'une expérience professionnelle en matière électorale ;
- être résident dans l'arrondissement choisi.

c) Opérateur de kit

- être titulaire du BEPC ou d'un diplôme équivalent ou supérieur avec une formation d'opérateur de saisie et justifier d'une expérience en saisie.

L'expérience en enregistrement sur kit biométrique serait un atout.

d) Agent polyvalent

- être titulaire du BTS ou d'un diplôme équivalent ou supérieur en informatique et justifier d'une expérience avérée en maintenance informatique et en saisie.

e) Technicien serveur

- être titulaire d'une licence professionnel ou d'un diplôme équivalent ou supérieur en Informatique de Gestion (IG) et justifier d'une expérience avérée en gestion des bases de données (Oracle, Postgre SQL).

f) Technicien micro

- être titulaire d'un BTS ou d'un diplôme équivalent ou supérieur en réseau informatique et justifier d'une expérience avérée en installation et maintenance informatique.

Il faut noter que l'expérience du RENA/LEPI de 2009-2011 serait un atout pour tous les postes ouverts.

115

III. Durée de l'emploi

Les agents du centre de collecte seront recrutés pour une durée de quinze (15) jours.

Les techniciens serveurs et techniciens micros seront recrutés pour une durée d'un mois.

IV. Mode d'inscription et date de clôture des candidatures

Les personnes désireuses de postuler aux différents postes sont informées que les inscriptions se font uniquement en ligne sur le site INTERNET www.coslepi-antbenin.org du CNT où ils préciseront, entre autres, les diplômes, les expériences et l'âge ainsi que le département, la commune et l'arrondissement où elles souhaiteraient travailler.

Les inscriptions seront clôturées le mardi 20 Janvier 2014 à 12 heures au plus tard.

V. Procédure de sélection

L'examen des renseignements individuels sur les candidats permettra d'éliminer ceux qui ne remplissent pas les conditions requises pour les opérations. La sélection finale se fera à l'issue de la formation où les meilleurs candidats seront retenus. Ces derniers devront déposer leur dossier physique au siège du COS-LEPI.

VI. Dossier de candidature à fournir après sélection

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée au Président du COS-LEPI,
- une photocopie non légalisée de l'acte de naissance,
- une photocopie non légalisée du diplôme exigé,
- une attestation de résidence délivrée par le chef de village ou quartier de ville pour les postes de Président et de Préposé,
- les photocopies des certificats et attestations de travail ou tous autres documents en tenant lieu,
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois.

Ces pièces seront fournies après la sélection définitive du candidat.

Fait à Cotonou, le 06 Janvier 2014

Le Président COS-LEPI,

Sacca LAFIA